RECRUTEMENT INTERNE / EXTERNE Poste à pourvoir au 15/10/2025



Contrat à durée indéterminée à temps complet Auxiliaire socio-éducatif (h/f) : animateur en EHPAD

Définition du poste

Sous la responsabilité hiérarchique de la directrice d'EHPAD, l'animateur socio-éducatif (h/f) conçoit, organise et anime des activités individuelles ou collectives à destination des résidents en fonction de leurs besoins, de leurs envies et des possibilités psychiques et/ou physiques de chacun.

Missions

- Concevoir et réaliser des actions d'animation personnalisées (individuelles ou collectives) en cohérence avec les besoins, capacités, envies et attentes des résidents
- Organiser des activités diversifiées : activités physiques (gym douce, aide à la mobilité), activités intellectuelles (gym mémoire, quizz), activités manuelles (cuisine, jardinage), activités culturelles et de loisirs (visites, cinéma, théâtre) et activités sociales (rencontres interstructures et intergénérationnelles, journées/semaines à thème, etc.)
- Assurer la communication liée à la vie sociale de l'EHPAD auprès des familles/proches, des bénévoles et des partenaires extérieurs (tous supports) et développer de nouveaux partenariats (professionnels, écoles, associations)
- Participer à l'accueil des nouveaux résidents et à la construction des projets personnalisés sur le volet vie sociale
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet d'établissement (volet animation) et rédiger annuellement le rapport d'animation
- Participer à l'élaboration d'appels à projets de l'EHPAD
- Encadrer des stagiaires

Compétences et profil

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (BAC+2) BPJEPS ou équivalent, exigé
- Bonne connaissance du secteur de la personne âgée
- Savoir construire, mettre en œuvre et évaluer des projets d'animation
- Savoir planifier et coordonner les intervenants internes et externes, y compris les bénévoles
- Être attentif et à l'écoute des besoins des résidents
- Être organisé, rigoureux, force de proposition et avoir un esprit créatif
- Assurer les transmissions écrites des activités via le logiciel métier (Netsoins)
- Discrétion professionnelle et loyauté vis-à-vis de sa hiérarchie
- Permis B, exigé (déplacements ponctuels à prévoir)

Classification et Rémunération :

Convention Collective nationale des établissements privés d'hospitalisation, de soins, de cure et de garde à but non lucratif du 31 octobre 1951, filière éducative et sociale, coefficient 339 + complément diplôme de 15 points + indemnité "Ségur" + prime décentralisée 5%

Métier et statut : Animateur (H/F), non cadre Lieu d'exercice : EHPAD « Mon Repos »

Les candidat(e)s doivent adresser une lettre de motivation et un curriculum Vitae à :

Ou par mail à : mon.repos@asimat.fr